



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Patrimoine mondial

39 COM

WHC-15/39.COM/INF.1

Paris, 9 mars 2015

Original : anglais/français

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION,
LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU
PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL**

COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Trente-neuvième session

**Bonn, Allemagne
28 juin – 8 juillet 2015**

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ce document fournit des informations importantes concernant les formulaires d'inscription, les visas obligatoires, les conseils pour le voyage, l'hébergement recommandé, les transferts vers le lieu de la réunion et les informations touristiques.

Des informations complètes sur la 39e session du Comité du patrimoine mondial figurent sur le site Internet suivant :

www.39whcbonn2015.de

1. INTRODUCTION.....	2
2. OBJET	2
3. ORGANISATEURS DE LA SESSION	2
4. PARTICIPANTS ET INSCRIPTION	4
4.1. PARTICIPANTS.....	4
4.2. INSCRIPTION	4
5. PROTOCOLE	5
6. HÉBERGEMENT	5
7. PASSEPORT, VISA ET AUTRES INFORMATIONS DE VOYAGE.....	6
7.1. EXIGENCES CONCERNANT LE PASSEPORT	6
7.2. EXIGENCES RELATIVES AU VISA.....	6
7.3. SE RENDRE EN ALLEMAGNE ET À BONN	7
7.4. ASSURANCE MÉDICALE	7
8. LA RÉUNION.....	7
8.1. LIEU DE LA RÉUNION	7
8.2. TRANSPORTS LOCAUX ET TRANSFERT AU LIEU DE RÉUNION	8
8.3. COMPTOIR D'INSCRIPTION ET REMISE DES BADGES AU LIEU DE RÉUNION.....	8
8.4. BADGES	8
8.5. SALLE D'ACCUEIL DES PARTICIPANTS.....	8
8.6. REPAS ET PAUSES-CAFÉ.....	9
8.7. SALLE DE PRIÈRES	9
9. INFORMATIONS SUR LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE.....	9
9.1. LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE	9
9.2. L'ÉTAT DE RHÉNANIE DU NORD-WESTPHALIE.....	10
9.3. LA VILLE DE BONN.....	10
9.4. CLIMAT	10
9.5. MONNAIE	10
9.6. POURBOIRES	10
9.7. APPAREILS ÉLECTRIQUES	10
9.8. RÉGLEMENTATION CONCERNANT LE TABAC	10
9.9. HEURE LOCALE	10
9.10. EAU POTABLE	10
10. PROGRAMME DE RÉCEPTIONS ET ÉVÉNEMENTS ASSOCIÉS	11
10.1. VISITES GUIDÉES ET EXCURSIONS	11
10.2. CIRCUITS DE VISITE APRÈS LE COMITÉ.....	11
11. MEDIA	11
11.1. ACCRÉDITATION	12
11.2. INSCRIPTION DES MÉDIAS ET MESURES DE SÉCURITÉ.....	12
11.3. CENTRE DE MÉDIAS.....	12
11.4. SALLE DES CONFÉRENCES DE PRESSE.....	12
11.5. DOCUMENTS DE PRESSE	12
11.6. ACCÈS DES MÉDIAS À LA 39E SESSION.....	13
12. FORUM DES JEUNES EXPERTS DE LA 39E SESSION DU COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL	13
FORUM 2015 DES JEUNES EXPERTS EN ALLEMAGNE : VERS UNE GESTION DURABLE DES SITES DU PATRIMOINE MONDIAL	13
13. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES.....	14
ANNEXE I : LISTE D'HOTELS	15

1. INTRODUCTION

La République fédérale d'Allemagne est honorée d'accueillir la 39e session du Comité du patrimoine mondial en 2015 et se réjouit de recevoir tous les délégués et les participants à Bonn. Étant donné l'importance cruciale du développement durable pour notre avenir commun et en lien avec la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial, les organisateurs tiennent à ce que le développement durable soit la marque distinctive de l'événement pendant toute sa durée. Les participants sont donc encouragés à réfléchir à une approche durable et à la mettre en application pour organiser la session du Comité, non seulement par rapport à leurs propres modalités de voyage mais aussi concernant l'organisation logistique ou les prestataires de services.

Vous êtes invité à lire le présent document attentivement. Il contient des informations utiles qui vous garantiront un voyage sans encombre et un séjour agréable en Allemagne.

2. OBJET

Le **Comité du patrimoine mondial** est constitué de représentants de 21 États parties à la *Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel*, élus par l'Assemblée générale des États parties à la Convention.

La composition actuelle du Comité est la suivante :

Algérie, Allemagne, Colombie, Croatie, Finlande, Inde, Jamaïque, Japon, Kazakhstan, Liban, Malaisie, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, Sénégal, Serbie, Turquie, Viet Nam.

Pour obtenir des informations complémentaires, veuillez consulter le site : <http://whc.unesco.org/fr/comite/>

Le Comité a pour fonctions essentielles :

- i. d'identifier, sur la base des propositions d'inscription soumises par les États parties, des biens culturels et naturels de Valeur universelle exceptionnelle qui doivent être protégés dans le cadre de la Convention, et d'inscrire ces biens sur la Liste du patrimoine mondial ;
- ii. de contrôler l'état de conservation des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, en liaison avec les États parties ; de décider quels biens de la Liste du patrimoine mondial doivent être inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril ou retirés de cette liste ; et de décider si un bien peut être supprimé de la Liste du patrimoine mondial ;
- iii. d'examiner les demandes d'assistance internationale financées par le Fonds du patrimoine mondial.

La 39e session du Comité du patrimoine mondial se tiendra à Bonn, en Allemagne, du 28 juin au 8 juillet 2015.

3. ORGANISATEURS DE LA SESSION

La 39e session est organisée par l'UNESCO et par la République fédérale d'Allemagne et plus précisément le ministère fédéral des Affaires étrangères en collaboration avec la Commission allemande pour l'UNESCO. L'agence « lab concepts » soutient le processus opérationnel de l'organisation.

La session se tiendra au Centre international de conférences de Bonn (WCCB), ancien siège du parlement fédéral allemand, le *Bundestag*.

Pour les demandes d'informations en matière de logistique et d'organisation de la 39e session du Comité du patrimoine mondial, veuillez contacter les organisateurs de la session à l'adresse e-mail suivante : info@39whcbonn2015.de

3.1 Coordonnées des organisateurs

Pour les demandes spécifiques que vous souhaitez adresser aux organisateurs, voici une liste des contacts pertinents :

Ministère fédéral allemand des Affaires étrangères (Berlin)

Responsable : M. Hans-Günter Löffler

Ligne fixe : +49 (0) 30 1817 4769

Courriel : 603-9@diplo.de

Commission allemande pour l'UNESCO (Berlin)

Responsable : Mme Anna Steinkamp

Ligne fixe : +49 (0) 30 2065819 10

Courriel : steinkamp@unesco.de

Délégation permanente de l'Allemagne auprès de l'UNESCO (Paris)

Responsable : M. Uwe Noack

Ligne fixe : +33 (0) 1 53 83 46 64

Courriel : dl.germany@unesco-delegations.org

3.2 Coordonnées des services

Réservations d'hôtels et transports publics

Étant donné le nombre limité de chambres d'hôtel à Bonn, une sélection a été réservée pour la période du 27 juin au 9 juillet 2015. Les chambres d'hôtels sélectionnées sont proposées à des tarifs négociés et fixes. Par conséquent, les organisateurs recommandent de faire un choix dans la liste et de réserver un hébergement le plus tôt possible via suivant :

www.bonn-region.de/events/unesco-2015-frz.html

Veillez noter que toutes les réservations effectuées en passant par Tourismus & Congress Bonn GmbH sont accompagnées d'une carte de transport gratuite à Bonn et dans la région, valable durant la période de réservation de votre hôtel. La plupart des chambres d'hôtel et des tarifs indiqués sont garantis jusqu'à quatre semaines avant l'ouverture de la session du Comité. Pour connaître les dates limites exactes, veuillez consulter l'Annexe I.

Pour toute question concernant les réservations de chambres d'hôtel, veuillez contacter :

Mme Annette Isengard

Ligne fixe : +49 (0) 228 91041 33

Courriel : a.isengard@bonn-region.de

Événements et expositions parallèles, y compris demandes de services de traiteurs

Veillez informer les organisateurs de votre intention d'organiser un événement ou une exposition parallèlement à la session, ainsi que du lieu choisi et des besoins en matière de restauration et besoins techniques au plus tard le 1^{er} avril 2015.

Contact : side.events@39whcbonn2015.de

Visites et excursions

Des visites guidées de Bonn ainsi que des excursions payantes et des circuits de visite après le Comité sont organisés en collaboration avec des agences de voyages professionnelles. Vous trouverez des informations précises sur le site Internet de la 39e session du Comité : www.39whcbonn2015.de/the-39th-session/programme/

Médias

L'inscription est obligatoire pour tous les représentants des médias. Pour connaître les instructions, veuillez vous reporter au chapitre 11 du présent document et à la partie consacrée aux médias sur le site Internet : www.39whcbonn2015.de/media.

Pour toute autre question, merci d'écrire à : media@39whcbonn2015.de

4. PARTICIPANTS ET INSCRIPTION

4.1. Participants

Les principaux participants à la 39e session du Comité du patrimoine mondial sont les **21 membres du Comité**.

Les **États Parties** à la *Convention* qui ne sont pas membres du Comité peuvent participer aux sessions du Comité et de son Bureau en qualité d'observateurs.

Les États qui ne sont pas parties à la Convention mais qui sont membres de l'UNESCO ou des Nations Unies peuvent, s'ils en font la demande par écrit, également être autorisés par le Comité à participer aux sessions du Comité et de son Bureau en qualité d'observateurs.

Assistent aux séances du Comité avec voix consultative un représentant du Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM), un représentant du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), et un représentant de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Le Comité peut autoriser à participer à ses sessions l'Organisation des Nations Unies et les Organisations du système des Nations Unies, ainsi que, si elles lui en font la demande par écrit 15 jours au moins avant la date du Comité, d'autres organisations internationales et non gouvernementales, les missions permanentes d'observation auprès de l'UNESCO, des institutions à but non lucratif ayant une activité dans le domaine visé par la Convention, selon des critères définis par le Comité du patrimoine mondial, en qualité d'observateurs.

4.2. Inscription

Veuillez noter que toutes les demandes de participation à la 39e session du Comité **doivent être soumises uniquement par Internet** à l'adresse suivante : www.39whcbonn2015.de. L'inscription en ligne sera possible après l'envoi des lettres d'invitation officielles par le Centre du patrimoine mondial.

Tous les délégués et ceux qui souhaitent assister à la 39e session en tant qu'observateurs sont priés de bien vouloir s'inscrire dès que possible et de préférence **avant le 15 juin 2015**. Cela permettra aux organisateurs de la session d'avoir suffisamment de temps pour traiter les informations et prendre les dispositions nécessaires.

Pour vous inscrire, veuillez utiliser le code d'accès envoyé dans la lettre d'invitation adressée à la Délégation permanente, la Commission nationale ou l'organisation à laquelle vous appartenez.

Si vous n'avez pas ce code, veuillez vous adresser à la Délégation permanente ou à la Commission nationale que vous représentez. Les contacts sont disponibles en ligne sur www.unesco.org/new/en/unesco/worldwide.

Une fois votre inscription en ligne effectuée et votre accréditation accordée, un courriel confirmant votre inscription vous sera adressé.

Si vous avez besoin d'aide ou si vous rencontrez des difficultés pour vous inscrire en ligne, veuillez contacter :

Mme Maria Hoffmann
Ligne fixe : +49 (0) 30 259 227 58
Courriel : registration@39whcbonn2015.de

5. PROTOCOLE

Toutes les questions relatives au protocole ainsi qu'à l'accueil des personnalités relèvent du pays hôte. Pour plus d'informations, veuillez adresser un courriel à l'adresse suivante : protocol@39whcbonn2015.de.

6. HÉBERGEMENT

Étant donné le nombre limité de chambres d'hôtel à Bonn, une sélection a été réservée pour la période du 27 juin au 9 juillet 2015. Les chambres d'hôtels sélectionnées sont proposées à des tarifs préférentiels et fixes qui sont garantis jusqu'à quatre semaines avant le début de la réunion. Une carte de transport gratuite est également incluse. Par conséquent, les organisateurs recommandent de faire un choix dans la liste et de réserver un hébergement le plus tôt possible via le lien suivant :

www.bonn-region.de/events/unesco-2015.html

Le site Internet fournit des informations complètes sur les chambres d'hôtel allouées à Bonn et sur toutes les questions relatives à l'hébergement. Veuillez noter que toutes les réservations effectuées en passant par Tourismus & Congress Bonn GmbH sont accompagnées d'une carte de transport gratuite à Bonn et dans la région, valable du 27 juin au 9 juillet.

La plupart des chambres d'hôtel et des tarifs indiqués sont garantis jusqu'à quatre semaines avant l'ouverture de la session du Comité. Pour connaître les dates limites exactes, veuillez consulter l'Annexe I.

Veuillez trouver la liste complète des hôtels à l'**Annexe I**. Je vous prie de noter que les hôtels demandent généralement une carte de crédit afin d'effectuer une réservation.

Le Maritim Hotel Bonn a été choisi pour être l'hôtel principal où se tiendra la conférence. La priorité sera donnée aux réservations effectuées par des représentants des délégations membres du Comité.

Le Centre international de conférences de Bonn (WCCB) est bien desservi par les transports publics et son accès est facile depuis la plupart des hôtels sélectionnés, comme cela est indiqué pour chaque hôtel.

Un service de bus navette sera mis en place le matin et le soir pour les hôtels qui accueillent le plus grand nombre de participants (voir le tableau à l'Annexe I).

Les participants à la 39e session sont responsables de toutes les dépenses effectuées durant leur séjour.

Pour toute question concernant votre réservation de chambre d'hôtel, veuillez contacter :

Mme Annette Isengard
Ligne fixe : +49 (0) 228 91041 33
Courriel : a.isengard@bonn-region.de

7. PASSEPORT, VISA ET AUTRES INFORMATIONS DE VOYAGE

7.1. Exigences concernant le passeport

Les participants doivent être en possession d'un passeport national valide pour entrer en Allemagne. Ce passeport doit être valable au moins trois mois après la fin de leur séjour et avoir été délivré au cours des 10 années précédentes.

7.2. Exigences relatives au visa

Veillez noter que les visas sont **gratuits** pour tous les participants accrédités à la 39e session du Comité du patrimoine mondial.

Pour toute demande de renseignement concernant le visa ou toute autre formalité pour entrer dans l'espace Schengen, les participants sont invités à consulter le site Internet du consulat compétent dans leur pays.

www.auswaertiges-amt.de/EN/AAmt/Auslandsvertretungen/Uebersicht_node.html

Pour éviter tout retard dans l'émission des visas, les participants sont vivement encouragés à faire leur demande **seulement après avoir terminé de remplir leur dossier d'inscription et avoir été accrédités par le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, dans un délai maximum de quatre semaines avant** le début de la réunion.

Veillez noter qu'en fonction du pays de résidence, des délais précis doivent être respectés pour les demandes de visa.

Le courriel de confirmation reçu à la suite de l'inscription et de l'accréditation (voir le point 4 du présent document) devra être présenté lors de la demande de visa, ainsi que :

- un exemplaire de la lettre officielle d'invitation de l'UNESCO,
- le passeport et deux photocopies du passeport,
- un formulaire de demande de visa,
- deux photos d'identité en couleur,
- une attestation d'assurance médicale,
- une confirmation de la réservation d'hôtel, et
- une réservation de vol.

IMPORTANT: Les documents mentionnés ci-dessus représentent le minimum standard demandé. Le service des visas allemand de chaque pays pourrait demander de plus amples informations et / ou documentation.

Toutes les ambassades d'Allemagne seront informées par les organisateurs des participants qui se sont inscrits avec succès via le site Internet en ligne.

Veillez noter que le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO ne pourra pas intervenir concernant les décisions prises par les autorités allemandes en matière de demandes de visas.

Si vous avez des questions, merci de bien vouloir contacter le service des visas du consulat concerné.

7.3. Se rendre en Allemagne et à Bonn

Dès que les participants auront reçu le courriel de confirmation de leur accréditation, il leur est vivement conseillé d'organiser leur voyage à Bonn.

Se rendre à Bonn en avion

Les aéroports internationaux les plus proches sont ceux de Francfort (FRA), Cologne/Bonn (CGN) et Düsseldorf (DUS). Le service ferroviaire allemand Deutsche Bahn [www.bahn.de/fr] propose ensuite un train direct ou une liaison par autobus depuis l'aéroport.

Si vous prévoyez de réserver un circuit de visite après le Comité, vérifiez aussi la dernière étape du circuit. Plusieurs circuits s'achèveront dans une autre ville ; vous devrez donc avoir réservé un vol multi-destinations ou effectuer des trajets supplémentaires en Allemagne.

Se rendre à Bonn en train

Si votre ville de départ est Paris, le moyen le plus rapide pour se rendre à Bonn est le train. Un train direct relie Paris à Cologne. Vous pouvez le réserver en allant sur le lien suivant :

<https://www.thalys.com/fr/fr/horaires-train/paris/cologne>

Depuis la gare centrale de Cologne, des trains régionaux et longue distance partent pour Bonn toutes les 20 minutes.

Les participants à la 39e session seront responsables de toutes les dépenses effectuées durant leur séjour.

7.4. Assurance médicale

Un service de premiers secours et une ambulance seront à la disposition des participants en cas de nécessité, au WCCB, mais aucun autre service médical ne sera assuré. Les participants devront assumer les frais de tout traitement médical reçu en Allemagne. Il est donc vivement recommandé aux participants de contracter une assurance médicale dans leur pays, pour être couvert en Allemagne et ailleurs lors de leur voyage. Les participants qui font une demande de visa d'entrée devront aussi présenter une attestation d'assurance médicale (voir aussi 7.2).

8. LA RÉUNION

8.1. Lieu de la réunion

La 39e session du Comité du patrimoine mondial se tiendra à Bonn, en Allemagne, du 28 juin au 8 juillet 2015, au Centre international de conférences de Bonn (WCCB) en Allemagne.

De 1992 à 1999, le WCCB était la chambre plénière du Bundestag allemand, où les représentants se réunissaient, jusqu'à ce que Berlin devienne la nouvelle capitale fédérale. À ce jour, la « République de Bonn » est le symbole de la diplomatie, de la démocratie et de la reconstruction d'après-guerre.

Le WCCB est situé dans l'ancien quartier gouvernemental de Bonn, à proximité immédiate du campus des Nations Unies et du service international de diffusion Deutsche Welle, à côté du Rhin. L'ancien quartier gouvernemental est un endroit d'une valeur historique remarquable.

Le WCCB est entièrement accessible et prévoit des infrastructures pour des personnes handicapées.

Pour de plus amples informations sur le lieu de la réunion, veuillez consulter le site Internet www.worldccbonn.com/?L=1.

8.2. Transports locaux et transfert au lieu de réunion

Le WCCB est à 15 minutes en transports publics du centre de la ville de Bonn (gare ferroviaire centrale). Afin de réduire l'empreinte écologique de la session, les participants à la 39e session du Comité du patrimoine mondial sont encouragés à utiliser les infrastructures, excellentes et sûres, du réseau des transports publics locaux.

Les participants qui réservent leur hébergement en passant par Tourismus & Congress Bonn GmbH recevront une carte de transport gratuite pour prendre les transports publics locaux à Bonn. Des informations exhaustives sur les horaires et les itinéraires seront fournies sur le site Internet de l'inscription : www.39whcbonn2015.de.

Un service de navette sera mis en place le matin et le soir pour un certain nombre d'hôtels sélectionnés dans la liste incluse à l'Annexe I. Veuillez consulter le tableau inclus à l'Annexe I. Il est possible de réserver un taxi à tout moment, à vos frais, depuis la réception de l'hôtel et le comptoir d'inscription au WCCB.

8.3. Comptoir d'inscription et remise des badges au lieu de réunion

Les comptoirs d'inscription seront ouverts dès le samedi 27 juin 2015 à 14h. Du 28 juin 2015 au 8 juillet 2015, le comptoir d'inscription sera ouvert de 8h à 20h. Les participants pourront suivre la procédure d'inscription et recevoir leur badge aux comptoirs d'inscription situés dans l'espace d'inscription du WCCB qui sera signalé. Tous les participants seront engagés à s'inscrire aux comptoirs avant l'ouverture de la session du Comité du patrimoine mondial le 28 juin. Un dossier d'information et d'accueil sur la 39e session leur sera remis.

Veuillez noter que l'inscription est obligatoire pour tous les participants.

8.4. Badges

Sous réserve d'accord et d'accréditation lors du processus d'inscription en ligne, vous pourrez récupérer votre badge après identification, au moyen de votre carte d'identité ou de votre passeport, à votre arrivée au lieu de réunion.

Il est **important** que les participants s'identifient et se présentent au comptoir de la réception dès leur arrivée sur le lieu de la réunion pour que les badges puissent être imprimés et distribués à temps.

Le badge d'identification n'est pas transférable. Pour des raisons de sécurité, le badge doit être visible à tout moment pour avoir accès au centre de conférences, pour assister aux réunions et participer à d'autres activités. L'accès sera refusé à toute personne non officiellement accréditée ou qui se servira de son badge de manière inappropriée.

8.5. Salle d'accueil des participants

Un accès gratuit à Internet en Wi-Fi sera fourni dans tout le centre de conférence à tout moment.

Une salle du WCCB équipée d'ordinateurs avec accès à Internet ainsi que des stations d'accueil pour leurs propres appareils portables seront à la disposition de tous les participants. Des techniciens seront présents sur place en permanence pour les aider.

Pour des raisons écologiques, seul un jeu imprimé des documents portant sur la 39e session sera à la disposition de chaque délégation membre du Comité.

Tous les autres délégués sont priés d'apporter leurs propres copies ou d'utiliser la clé USB contenant tous les documents de travail pour la session, fournie à tous les participants sur inscription. Tous les documents seront également disponibles en ligne six semaines avant l'ouverture de la session.

8.6. Repas et pauses-café

Au cours de la 39e session, du café, du thé et des rafraîchissements seront offerts aux participants à l'extérieur de la principale salle de réunion.

A l'heure du déjeuner, différents repas payants seront proposés dans la zone de restauration du WCCB.

8.7 Salle de prières

Au centre des conférences une Salle de prières sera mise à la disposition des participants pendant toute la durée du Comité.

9. INFORMATIONS SUR LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

9.1. La République fédérale d'Allemagne

La République fédérale d'Allemagne se situe au cœur de l'Europe. C'est un pays cosmopolite, démocratique, qui possède des traditions anciennes et une culture vivante et diversifiée. L'Allemagne offre un panorama innovant en matière de recherche et d'éducation. Le pays possède une économie forte, créative et une scène culturelle dynamique. Ses 82 millions d'habitants font de l'Allemagne la nation la plus peuplée de l'Union européenne. La société allemande est marquée par un pluralisme de modes de vie et une diversité de cultures.

L'Allemagne est entourée de neuf pays limitrophes. Le pays s'étend de la mer du Nord et de la mer Baltique au nord jusqu'aux Alpes au sud. Il est traversé par certains des plus grands fleuves d'Europe, notamment le Rhin, le Danube et l'Elbe.

Le chemin de l'Allemagne vers une démocratie constitutionnelle et un système parlementaire opérationnel a été marqué par des schismes historiques : citons l'échec de la révolution de mars (1848) et la République de Weimar (1919–1933), mais surtout l'agitation provoquée par le national-socialisme, l'Holocauste et la Seconde Guerre mondiale (1933-1945). L'une des conséquences de la Seconde Guerre mondiale fut la division de l'Allemagne entre la République fédérale d'Allemagne et la République démocratique allemande (RDA). La révolution pacifique menée par la population de la RDA a conduit à la chute du mur en 1989. Le traité de Moscou signé avec les quatre puissances victorieuses de la Seconde Guerre mondiale a ouvert la voie à la réunification allemande le 3 octobre 1990. Ce traité, également appelé traité deux plus quatre, est inscrit, depuis 2012, sur le Registre de la Mémoire du Monde de l'UNESCO.

Depuis 1949, la République fédérale d'Allemagne est une fédération parlementaire démocratique constituée de 16 *Länder* (états) à ce jour, chacun ayant sa propre constitution, son propre parlement et son propre gouvernement. La plus haute autorité gouvernementale est assurée par la fédération. L'Allemagne soutient la paix, la démocratie et les droits de l'homme ainsi que la protection de l'environnement et du climat dans le monde entier, en collaboration avec ses partenaires européens et transatlantiques. La République fédérale d'Allemagne est l'un des membres fondateurs de l'Union européenne (UE). Depuis 1973, elle est aussi membre à part entière des Nations unies (ONU).

Bien avant que la République fédérale d'Allemagne soit admise en qualité de membre des Nations unies en 1973, l'UNESCO avait ouvert la voie au retour de l'Allemagne sur la scène politique internationale au niveau multilatéral. L'adhésion de la République fédérale d'Allemagne à l'UNESCO le 11 juillet 1951 a mis un terme à l'isolation spirituelle dans laquelle se trouvait l'Allemagne depuis 1933. Pour l'Allemagne, c'était l'opportunité de participer au dialogue international, en mettant sa responsabilité historique particulière au service d'une paix durable.

Pour en savoir plus sur l'UNESCO et l'Allemagne, veuillez consulter le site www.unesco.de.

9.2. L'État de Rhénanie du Nord-Westphalie

L'État de Rhénanie du Nord-Westphalie est le plus peuplé des 16 États allemands et 18 millions de personnes y résident. De grandes colonies antiques romaines, pléthore de cathédrales médiévales et des sites industriels remarquables du XIXe siècle témoignent de la richesse de son histoire marquée par de nombreux événements. Citons cinq sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO : la cathédrale d'Aix-la-Chapelle, la cathédrale de Cologne, les châteaux d'Augustusburg et de Falkenlust à Brühl, le Westwerk carolingien et civitas de Corvey et les installations de la mine de charbon de Zollverein à Essen.

9.3. La ville de Bonn

La ville de Bonn, ancienne capitale fédérale, est située sur les rives du Rhin et 300 000 habitants y vivent. Elle accueille la deuxième résidence officielle du président et du chancelier d'Allemagne. La ville, ancienne colonie romaine, est l'une des plus vieilles d'Allemagne. De 1949 à 1990, Bonn était la capitale de la République fédérale d'Allemagne (Allemagne de l'Ouest) et elle est restée le siège du gouvernement jusqu'en 1999. Aujourd'hui, la ville abrite 19 institutions des Nations Unies dont le Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Pour les visiteurs, la maison natale du célèbre compositeur Beethoven, l'exceptionnelle église médiévale, la cathédrale Saint-Martin de Bonn et plusieurs musées remarquables font de Bonn une destination enrichissante.

9.4. Climat

Le climat en Allemagne est tempéré et les périodes froides sont généralement aussi nombreuses que les périodes chaudes. Les régions du nord-ouest et les régions côtières ont un climat maritime qui est marqué par des étés chauds et des hivers doux et nuageux.

9.5. Monnaie

L'Allemagne est membre de la zone euro, 1 EUR = 100 centimes. Il est possible d'échanger des devises dans tous les bureaux de change étrangers ou les banques. De nombreux distributeurs automatiques de billets sont ouverts 24 h/24 et 7 j/7. Les cartes de crédit sont généralement acceptées dans les restaurants et hôtels, mais pas dans toutes les petites boutiques ou les marchés.

9.6. Pourboires

Il est d'usage de laisser un petit pourboire dans les restaurants (10 % de l'addition).

9.7. Appareils électriques

La tension du secteur est de 220 V/50 Hz.

9.8. Réglementation concernant le tabac

En Allemagne, il est interdit de fumer dans les lieux publics. Certains restaurants et cafétérias possèdent un espace réservé aux fumeurs. Certains hôtels peuvent proposer des chambres pour fumeurs. La disponibilité de ces chambres est à vérifier avec l'hôtel.

9.9. Heure locale

L'Allemagne est alignée sur l'heure d'Europe centrale (HEC ; UTC + 1) et du 29 mars 2015 au 24 octobre 2015 elle est alignée sur l'heure d'été d'Europe centrale (HAEC ; UTC + 2).

9.10. Eau potable

Il est fortement recommandé de boire l'eau du robinet en Allemagne. Elle est excellente et toujours potable.

10. PROGRAMME DE RÉCEPTIONS ET ÉVÉNEMENTS ASSOCIÉS

En tant que participant inscrit, vous êtes cordialement invité à participer aux réceptions et événements qui auront lieu lors de la 39e session du Comité du patrimoine mondial. Le programme sera consultable sur le site Internet.

Les délégués qui souhaitent assister à l'ouverture et/ou à la cérémonie de clôture sont priés d'indiquer expressément leur participation au moment de leur inscription en ligne.

La **cérémonie d'ouverture** de la 39e session aura lieu le **28 juin 2015** à 19h au WCCB et sera suivie d'une réception.

Des informations détaillées sur la **cérémonie de clôture** de la 39e session seront fournies sur le site Internet : www.39whcbonn2015.de.

10.1. Visites guidées et excursions

Des visites guidées de la ville de Bonn et des excursions payantes sur des sites inscrits au patrimoine mondial et situés à proximité de Bonn seront proposées pendant la semaine de session du Comité.

Vous pourrez effectuer des réservations en allant sur le site Internet. Il vous est demandé de vous inscrire en ligne et de confirmer votre participation au comptoir d'inscription des visites culturelles, situé dans le hall principal du WCCB.

Veillez noter que le nombre de places pour chaque excursion est limité et qu'un nombre minimum de participants est fixé. Nous vous conseillons donc de réserver le plus tôt possible pour éviter tout problème et pour permettre une planification adaptée.

Des informations détaillées sur les visites guidées et sur les excursions seront mises à disposition sur le site Internet : www.39whcbonn2015.de/the-39th-session/programme/.

10.2. Circuits de visite après le Comité

Des circuits de visite payants d'un ou plusieurs jours sur des sites inscrits au patrimoine mondial seront proposés après la session du Comité.

Vous pouvez effectuer des réservations en allant sur le site Internet. Vous êtes invité à vous inscrire en ligne et à confirmer votre participation au comptoir d'inscription des visites culturelles, situé dans le hall principal du WCCB.

Veillez noter que le nombre de places pour chaque excursion est limité et qu'un nombre minimum de participants est exigé. Nous vous conseillons donc de réserver le plus tôt possible pour éviter tout problème.

Des informations détaillées sur ces circuits de visite seront mises à disposition sur le site Internet : www.39whcbonn2015.de.

11. MEDIA

L'Allemagne respecte les principes de liberté de la presse et accueille les représentants des médias du monde entier. La session est ouverte aux représentants de médias à tout moment. La session sera retransmise en direct sur www.39whcbonn2015.de/media/live-webcast et sur le site Internet du Centre du patrimoine mondial. Pour de plus amples informations, veuillez lire les paragraphes qui suivent avec attention.

11.1. Accréditation

L'accréditation des journalistes qui souhaitent couvrir la 39e session du Comité du patrimoine mondial est obligatoire. Pour vous accréditer, veuillez vous inscrire en ligne à l'adresse suivante : www.39whcbonn2015.de/registration.

11.2. Inscription des médias et mesures de sécurité

Le comptoir d'inscription sera ouvert dès le samedi 27 juin 2015 à 14 h. Du 28 juin 2015 au 8 juillet 2015, le comptoir d'inscription sera ouvert de 8 h à 20 h. Un comptoir spécial de réception sera réservé sur place aux représentants des médias. Veillez noter que votre demande d'inscription et d'accréditation en ligne doit avoir été effectuée avant de vous présenter au comptoir de la réception installé sur place.

Une fois inscrit en ligne, vous devrez télécharger vos informations en ligne. Sous réserve d'accord et d'accréditation lors du processus d'inscription en ligne, un badge personnel d'identification sera prêt à être imprimé et à vous être remis lorsque vous vous identifierez à votre arrivée au lieu de réunion.

Il est impératif que les participants s'identifient et se présentent au comptoir de la réception dès leur arrivée sur le lieu de la réunion pour que les badges puissent être imprimés et distribués à temps. Les badges d'identification doivent être portés de manière visible à tout moment pour pouvoir accéder au lieu de la réunion ; ils doivent être présentés à la demande du personnel de sécurité.

Les badges d'identification ne sont pas transférables. L'accès aux salles de séance plénière ou aux salles de réunion sera refusé à toute personne qui utilisera son badge de manière inappropriée.

Sachez que le personnel de sécurité pourra examiner et vérifier l'équipement et les effets personnels apportés dans le Centre des Médias. Prévoyez suffisamment de temps dans votre programme pour passer les contrôles de sécurité.

11.3. Centre des médias

Un Centre d'accueil des médias sera à la disposition des journalistes qui couvriront la 39e session du Comité du patrimoine mondial. Il leur servira d'espace de travail et sera équipé de matériel informatique et d'une connexion Wi-Fi. Les journalistes souhaitant organiser des interviews de membres du Comité seront invités à déposer leurs demandes au Centre des Médias à l'adresse : media@39whcbonn2015.de.

11.4. Salle des conférences de presse

Les conférences de presse, pour les médias accrédités, se dérouleront dans un espace réservé du centre de conférences. Le programme des événements prévus pour les médias sera remis lors de l'inscription et sera consultable sur le site Internet.

11.5. Documents de presse

Les documents de presse et notamment les photos, les communiqués de presse ou les interviews seront postés sur le site Internet de la session : www.39whcbonn2015.de/media. Le site Internet contiendra également des liens vers les documents de travail du Comité et la retransmission de la session en direct.

11.6. Accès des médias à la 39e session

Une équipe chargée des relations avec les médias sera présente au Centre des Médias pendant la durée de la 39e session. Des réunions d'information sur les décisions du Comité du patrimoine mondial se tiendront en fonction des besoins, et des communiqués de presse seront publiés tout au long de la session.

La session du Comité du patrimoine mondial se tiendra avec une retransmission des débats en ligne et sur écran au WCCB.

Pour toute question concernant l'accréditation des médias et les équipements, veuillez contacter les organisateurs de la session à l'adresse suivante : media@39whcbonn2015.de

Pour toute question des médias concernant le Comité du patrimoine mondial, veuillez contacter :

Mme. Sue Williams

Chef de Section des relations avec les médias, UNESCO

Courriel : s.william@unesco.org

Tel : +33 1 45 68 17 06

12. FORUM DES JEUNES EXPERTS DE LA 39E SESSION DU COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Forum 2015 des jeunes experts en Allemagne : vers une gestion durable des sites du patrimoine mondial

Le Forum des jeunes sur le patrimoine mondial est devenu un événement annuel organisé à l'occasion de la session du Comité du patrimoine mondial. Dans le cadre de la 39e session, la Commission allemande pour l'UNESCO, en collaboration avec l'État fédéral de Rhénanie-Palatinat, organisera un Forum international des jeunes experts.

Le Forum des jeunes experts (YEF) se tiendra dans la vallée du Haut-Rhin moyen et à Bonn, en Allemagne, du 18 au 29 juin 2015. L'Allemagne accueille avec satisfaction la participation de jeunes de 20 à 30 ans désireux de mieux connaître les défis liés à une gestion durable des sites du patrimoine mondial, leur conservation et leur protection. Les participants pourront être des étudiants ou de jeunes professionnels possédant de l'expérience sur des sujets liés à culture ou au patrimoine naturel.

Dans le cadre d'un appel à participation, les jeunes experts intéressés et originaires des États parties à la Convention du patrimoine mondial peuvent présenter une demande de participation en ligne.

La priorité est donnée aux jeunes experts des États parties membres du Comité du patrimoine mondial : Algérie, Allemagne, Colombie, Croatie, Finlande, Inde, Jamaïque, Japon, Kazakhstan, Liban, Malaisie, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, Sénégal, Serbie, Turquie, Viet Nam.

Conformément aux priorités des politiques fédérales culturelles à l'étranger de l'Allemagne, les participants des États suivants sont invités à soumettre leur candidature : Brésil, Cambodge, Égypte, Ethiopie, Mauritanie, Mexique, Myanmar, Namibie, Rwanda, Tunisie, Ukraine et République-Unie de Tanzanie.

Les dossiers de candidature sont disponibles en ligne sur www.39whcbonn2015.de/yef. Les Commissions nationales et les délégations permanentes des pays mentionnés ci-dessus seront également invitées à publier un appel à participation. La Commission allemande pour l'UNESCO choisira un participant de chaque pays. Le principal critère sera l'expérience des candidats en matière de questions relatives au patrimoine mondial ainsi que le respect de la parité.

Tous les frais de voyage, de repas et de logement seront pris en charge par le pays hôte.

Accompagnés d'experts du patrimoine, les participants au YEF discuteront des défis de gestion durable des sites inscrits au patrimoine mondial. Ils prendront part à des ateliers, réaliseront des activités pratiques de conservation et participeront à des débats sur le patrimoine culturel, ses pratiques et ses processus (gestion, préservation, durabilité et impact sur les communautés locales). Les jeunes experts pourront également faire des exposés sur certains sites de leur pays.

Une caractéristique particulière du Forum est le Modèle de session du Comité du patrimoine mondial par les jeunes – simulation éducative attirant l'attention sur des questions liées à la préservation et à la promotion du patrimoine. Durant l'exercice du Modèle par les jeunes, les participants rédigeront une déclaration pour renforcer le rôle des jeunes dans les politiques du patrimoine mondial.

Les jeunes représentants présenteront la déclaration et les résultats du Forum des jeunes experts au Comité lors de la cérémonie d'ouverture de la 39e session le 28 juin à Bonn. Ce sera pour eux une excellente occasion de rencontrer les membres du Comité du patrimoine mondial et des Organisations consultatives, et de discuter avec eux.

Le 29 juin, dernier jour du Forum, les jeunes experts auront la possibilité d'assister à la 39e session afin de faire l'expérience des débats et d'observer les méthodes de travail du Comité du patrimoine mondial.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter : yef@39whcbonn2015.de

13. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour de plus amples informations sur le Comité du patrimoine mondial et la Convention du patrimoine mondial, voir le site Internet du Centre du patrimoine mondial à : <http://whc.unesco.org>

Pour toute question d'ordre général concernant la 39e session du Comité du patrimoine mondial, n'hésitez pas à contacter les organisateurs de la session à l'adresse suivante : info@39whcbonn2015.de

Merci de votre attention et bon voyage !

ANNEXE I : LISTE D'HOTELS

Étant donné le nombre limité de chambres d'hôtel à Bonn, une sélection a été réservée pour la période du 27 juin au 9 juillet 2015. Les chambres d'hôtels sélectionnées sont proposées à des tarifs préférentiels et fixes. Une carte de transport gratuite est également incluse. Par conséquent, les organisateurs recommandent de saisir cette opportunité et de réserver un logement le plus tôt possible en vous rendant sur le lien suivant : www.bonn-region.de/events/unesco-2015-frz.html .

Veillez noter que toutes les réservations effectuées en passant par Tourismus & Congress Bonn GmbH sont accompagnées d'une carte de transport gratuite à Bonn et dans la région.

La plupart des chambres d'hôtel et des tarifs indiqués sont garantis jusqu'à quatre semaines avant l'ouverture de la session du Comité. Pour connaître les dates limites exactes, veuillez consulter le tableau ci-dessous.

Le Maritim Hotel Bonn a été choisi pour être l'hôtel principal où se tiendra la conférence. La priorité sera donnée aux réservations faites par des représentants des délégations membres du Comité.

Maritim Hotel Bonn

Godesberger Allee

53175 Bonn

Allemagne

Ligne fixe : +49 228 81080

www.maritim.fr/fr/hotels/allemande/hotel-bonn/description-de-lhotel

Le pays hôte mettra en place un service de bus navette. Il circulera le matin et le soir depuis les hôtels qui hébergeront le plus grand nombre de participants (voir la dernière colonne du tableau ci-dessous). Veuillez noter que la mise à disposition d'un service de navette aux hôtels indiqués est soumise à un nombre minimum de réservations par les participants à chaque hôtel.

Pour toute question concernant les réservations de chambres d'hôtel, veuillez contacter :

Mme Annette Isengard

Ligne fixe : +49 (0) 228 91041 33

Courriel : a.isengard@bonn-region.de

Voici les informations détaillées sur l'intégralité des hôtels disponibles sélectionnés :

HÔTEL par ordre alphabétique	NOTATION	TEMPS DE TRAJET EN TRANSPORT PUBLICS JUSQU'AU WCCB	PRIX FIXES	DATE LIMITE DE RÉSERVATION	CONTACT	SERVICE DE NAVETTE
Acora Hotel und Wohnen	Confort	25 min	Chambre simple 85,00 €	28.05.2015	Tel. : +49 228 66860 www.acora-bonn.de	
Ameron Hotel Königshof	Première classe	15 min	Chambre simple 115,00 € Chambre double 145,00 € Remarque : pas de chambre disponible du 1^{er} au 3 juillet	28.05.2015	Tel. : +49 228 26010 www.hotel-koenigshof- bonn.de	
Best Western Hotel Domicil	Première classe	15 min	Chambre simple 105,00 € Chambre double 115,00 €	30.04.2015	Tel. : +49 228 729090 www.bestwestern.de/hotels/ Bonn/BEST-WESTERN- Hotel-Domicil	X
Best Western Hotel Regina	Confort	35 min	Chambre simple 70,00 € Chambre double room 95,00 €	28.05.2015	Tel. : +49 2241 995560 www.hotelregina.bestwester n.de	
Bonnox Boardinghouse & Hotel	Confort	25 min	Chambre simple 72,00 €	28.05.2015	Tel. : +49 228 92667808 www.bonnox.de	
CJD Bonn	Standard	40 min	Chambre simple 67,00 €	28.05.2015	Tel. : +49 228 98960 www.cjd- bonn.de/angebote/tagungs- und-gaestehaus/	
Collegium Leoninum	Première classe	20 min	Chambre simple 124,00 €	28.05.2015	Tel. : +49 228 62980 www.leoninum-bonn.de	X

HÔTEL par ordre alphabétique	NOTATION	TEMPS DE TRAJET EN TRANSPORT PUBLICS JUSQU'AU WCCB	PRIX FIXES	DATE LIMITE DE RÉSERVATION	CONTACT	SERVICE DE NAVETTE
Derag Livinghotels	Première classe	10 min	Chambre simple 134,00 €	05.05.2015	Tel. : +49 228 68440 www.deraghotels.de/hotel- kanzler-bonn/en	
Derag Livinghotels Apartments	Première classe	10 min	Chambre simple 85,00 €	05.05.2015	Tel. : +49 228 68440 www.deraghotels.de/hotel- kanzler-bonn/en/	
Dorint Hotel Venusberg Bonn	Première classe	40 min	Chambre simple 145,00 € Chambre double 165,00 €	28.05.2015	Tel. : +49 228 2880 hotel-bonn.dorint.com/en/	X
Galerie Design Hotel Bonn	Première classe	40 min	Chambre simple 109,00 €	14.05.2015	Tel. : +49 228 18480 www.maritim.fr/fr/hotels/alle magne/galerie-design-hotel- bonn/description-de-lhotel	
Günnewig Hotel Bristol	Première classe	15 min	Chambre simple 129,00 € Chambre double 159,00 €	28.05.2015	Tel. : +49 228 2697-0 www.guennewig.de	X
Günnewig Hotel Residence	Première classe	15 min	Chambre simple 119,00 €	28.03.2015	Tel. : +49 228 2697-0 www.guennewig.de	X
Hilton Hotel Bonn	Première classe	25 min	Chambre simple 149,00 €	28.05.2015	Tel. : +49 228 7269 0 www.hiltonhotels.de/deutsch land/hilton-bonn	X
Hotel Astoria	Confort	25 min	Chambre simple 85,00 € Chambre double 112,00 €	02.05.2015	Tel. : +49 228 9696490 www.hotel-astoria.de	
Hotel Consul	Confort	20 min	Chambre simple 75,00 - 95,00 € Chambre double 105,00 - 125,00 €	28.05.2015	Tel. : +49 228 72920 www.consul-bonn.de	

HÔTEL par ordre alphabétique	NOTATION	TEMPS DE TRAJET EN TRANSPORT PUBLICS JUSQU'AU WCCB	PRIX FIXES	DATE LIMITE DE RÉSERVATION	CONTACT	SERVICE DE NAVETTE
Hotel Deutsches Haus	Confort	25 min	Chambre simple 87,00 € - 92,00 €	28.05.2015	Tel. : +49 228 633777 www.deutscheshaus-bonn.de	
Hotel Eden am Hofgarten	Confort	15 min	Chambre simple 93,00 €	28.05.2015	Tel. : +49 228 289710 www.eden-bonn.de	
Hotel Mercedes Garni & Appartements	Confort	15min	Chambre simple 94,00 €	28.05.2015	Tel. : +49 228 91800490 www.hotel-mercedes-bonn.de	
Hotel Rheinland	Confort	20 min	Chambre simple 74,00 - 85,00 €	28.05.2015	Tel. : +49 228 820000 www.hotel-rheinland-bonn.de	
Hotel Villa Esplanade	Confort	15 min	Chambre simple 98,00 €	28.05.2015	Tel. : +49 228 983800 www.hotel-villa-esplanade.de	
Hotel zur Post	Confort	25 min	Chambre simple 100,00 € Chambre double 140,00 €	28.05.2015	Tel. : +49 228 972940 www.hotelinbonn.com	
Ibis Hotel Bonn	Standard	25 min	Chambre simple 72,00 - 89,00 € Chambre double 82,00 - 99,00 €	28.05.2015	Tel. : +49 228 72660 www.ibis.com/gb/hotel-1441-ibis-bonn/index.shtml	X
InterCityHotel Bonn	Première classe	15 min	Chambre simple 129,00 € Chambre double 148,00 €	17.05.2015	Tel. : +49 228 9261810 de.intercityhotel.com/Bonn/InterCityHotel-Bonn	X
KAMEHA Grand Bonn	Luxe	30 min	Chambre simple 149,00 - 179,00€ Chambre double 169,00 - 199,00€	14.05.2015	Tel. : +49 228 43345000 www.kamehagrand.com	X

HÔTEL par ordre alphabétique	NOTATION	TEMPS DE TRAJET EN TRANSPORT PUBLICS JUSQU'AU WCCB	PRIX FIXES	DATE LIMITE DE RÉSERVATION	CONTACT	SERVICE DE NAVETTE
Maritim Hotel Bonn	Première classe	15 min	Chambre simple 129,00 €	30.04.2015	Tel. : +49 228 81080 www.maritim.fr/fr/hotels/alle magne/hotel- koenigswinter/description- de-lhotel	X
Maritim Hotel Königswinter	Première classe	30 min	Chambre simple 132,00 - 142,00€ Chambre double 161,00 - 171,00€	28.05.2015	Tel. : +49 2223 7070 www.maritim.de/de/hotels/de utschland/hotel- koenigswinter/uebersicht	
Mercure Hotel Bonn	Première classe	45 min	Chambre simple 88,00€	29.03.2015	Tel. : +49 228 25990 www.hotel-bonn.org/	
Rheinhotel Dreesen	Première classe	30 min	Chambre simple 110,00 - 140,00€	28.05.2015	Tel. : +49 228 82020 www.rheinhoteldreesen.de	
Steigenberger Grandhotel Petersberg	Luxe	60 min	Chambre simple 166,00 -186,00€ Chambre double 186,00 - 206,00€ Suites à partir de 270,00€	28.04.2015	Tel. : +49 2223 740 fr.steigenberger.com/Koenig swinter-Bonn/Steigenberger- Grandhotel-Petersberg	
Sternhotel Bonn	Première classe	20 min	Chambre simple 145,00€ Chambre double 185,00€	28.05.2015	Tel. : +49 228 72670 www.sternhotel-bonn.de	X